États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	**5 439 690 $**	3 471 606 $
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	**13 204**	416
Marge	**564**	1 091
Dividendes à recevoir	**3 488**	3 051
Montant à recevoir à l'émission de parts	**8 743**	947
Autres montants à recevoir	**4**	1
Actifs dérivés	**–**	1 393
Total de l'actif	**5 465 693**	3 478 505
Passif		
Passif courant		
Montant à payer au rachat de parts	**1 164**	225
Autres charges à payer	**1**	2
Passifs dérivés	**248**	–
Total du passif	**1 413**	227
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	**5 464 280 $**	3 478 278 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	**1 074 839 $**	669 080 $
Catégorie privilégiée	**1 695 576 $**	766 338 $
Catégorie F	**49 800 $**	39 335 $
Catégorie Plus-F	**134 677 $**	79 623 $
Catégorie O	**2 509 388 $**	1 923 902 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	**55,57 $**	41,62 $
Catégorie privilégiée	**73,15 $**	54,74 $
Catégorie F	**19,50 $**	14,59 $
Catégorie Plus-F	**74,40 $**	55,63 $
Catégorie O	**54,44 $**	40,67 $

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	**Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)**
31 décembre 2024	73 507	78 010
31 décembre 2023	62 863	66 710

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	**ii**	**iii**	**iv**
31 décembre 2024	–	78 010	–	–
31 décembre 2023	–	66 710	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 8 juillet 1996 (la *date de création*).

Catégorie	**Date de début des activités**
Catégorie A	25 juillet 1996
Catégorie privilégiée	6 décembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	16 décembre 2011
Catégorie O	22 mai 2013

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	**1 523 $**	2 326 $
Revenu de dividendes	**61 381**	54 331
Profit (perte) sur dérivés	**5 939**	5 621
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**36 768**	70 533
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	**(194)**	235
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	**1 209 885**	557 079
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	**1 315 302**	690 125
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	**527**	(93)
Revenu tiré du prêt de titres ±	**62**	129
Total des autres produits	**589**	36
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	**22 787**	14 046
Frais d'administration fixes ±±±	**1 416**	912
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	**5**	4
Coûts de transaction ±±±±	**119**	54
Retenues d'impôt (note 7)	**8 607**	7 782
Total des charges avant les renonciations/prises en charge	**32 934**	22 798
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	**(7 507)**	(4 552)
Total des charges après les renonciations/prises en charge	**25 427**	18 246
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**1 290 464**	671 915
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**248 874 $**	117 813 $
Catégorie privilégiée	**341 808 $**	125 019 $
Catégorie F	**13 263 $**	7 151 $
Catégorie Plus-F	**30 959 $**	13 917 $
Catégorie O	**655 560 $**	408 015 $
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	**17 754**	15 837
Catégorie privilégiée	**18 404**	12 295
Catégorie F	**2 644**	2 681
Catégorie Plus-F	**1 617**	1 348
Catégorie O	**45 401**	52 111
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**14,01 $**	7,45 $
Catégorie privilégiée	**18,56 $**	10,17 $
Catégorie F	**5,01 $**	2,66 $
Catégorie Plus-F	**19,15 $**	10,32 $
Catégorie O	**14,43 $**	7,83 $

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	**% du revenu brut tiré du prêt de titres**	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	**81 $**	**100,0**	178 $	100,0
Intérêts versés sur la garantie	**–**	**–**	–	–
Retenues d'impôt	**(1)**	**(1,2)**	(6)	(3,4)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	**(18)**	**(22,3)**	(43)	(24,2)
Revenu tiré du prêt de titres	**62 $**	**76,5**	129 $	72,4

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	1,20 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,95 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,03 %
Catégorie F	0,03 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie O	s. o.

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	**97**	40
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	**1**	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	**–**	–
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	**–**	–
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	**–**	–

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	**21**	43

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**248 874 $**	117 813 $	**341 808 $**	125 019 $	**13 263 $**	7 151 $	**30 959 $**	13 917 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	**(1 558)**	(3 303)	**(12 596)**	(9 031)	**(162)**	(301)	**(1 150)**	(1 050)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	**(1 558)**	(3 303)	**(12 596)**	(9 031)	**(162)**	(301)	**(1 150)**	(1 050)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	**582 296**	180 697	**747 544**	219 724	**18 679**	8 171	**43 647**	20 428
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**1 554**	3 296	**12 475**	8 937	**152**	286	**985**	905
Montant payé au rachat de parts	**(425 407)**	(153 646)	**(159 993)**	(78 367)	**(21 467)**	(8 098)	**(19 387)**	(14 417)
Total des transactions sur parts rachetables	**158 443**	30 347	**600 026**	150 294	**(2 636)**	359	**25 245**	6 916
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**405 759**	144 857	**929 238**	266 282	**10 465**	7 209	**55 054**	19 783
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**669 080**	524 223	**766 338**	500 056	**39 335**	32 126	**79 623**	59 840
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**1 074 839 $**	669 080 $	**1 695 576 $**	766 338 $	**49 800 $**	39 335 $	**134 677 $**	79 623 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)								
Aux 31 décembre 2024 et 2023								
Solde au début de la période	**16 075**	15 262	**14 000**	11 075	**2 697**	2 670	**1 431**	1 305
Parts rachetables émises	**11 814**	4 713	**11 475**	4 303	**1 078**	602	**659**	389
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**28**	80	**169**	164	**7**	20	**13**	16
	27 917	20 055	**25 644**	15 542	**3 782**	3 292	**2 103**	1 710
Parts rachetables rachetées	**(8 575)**	(3 980)	**(2 466)**	(1 542)	**(1 229)**	(595)	**(293)**	(279)
Solde à la fin de la période	**19 342**	16 075	**23 178**	14 000	**2 553**	2 697	**1 810**	1 431

	Parts de catégorie O	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**655 560 $**	408 015 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	**(26 750)**	(29 964)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	**(26 750)**	(29 964)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	**231 945**	37 873
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**26 750**	29 964
Montant payé au rachat de parts	**(302 019)**	(339 982)
Total des transactions sur parts rachetables	**(43 324)**	(272 145)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**585 486**	105 906
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**1 923 902**	1 817 996
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**2 509 388 $**	1 923 902 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)		
Aux 31 décembre 2024 et 2023		
Solde au début de la période	**47 305**	54 224
Parts rachetables émises	**4 504**	1 065
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**487**	739
	52 296	56 028
Parts rachetables rachetées	**(6 202)**	(8 723)
Solde à la fin de la période	**46 094**	47 305

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
158 399	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	**1 290 464 $**	671 915 $
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**(527)**	93
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**(36 768)**	(70 533)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	**(1 209 885)**	(557 079)
Achat de placements	**(2 895 952)**	(1 671 538)
Produits de la vente de placements	**2 176 162**	1 753 949
Marge	**527**	2 875
Dividendes à recevoir	**(437)**	(763)
Autres montants à recevoir	**(3)**	–
Autres charges à payer et autres passifs	**(1)**	1
Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(676 420)**	128 920
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	**1 616 315**	466 131
Montant payé au rachat de parts	**(927 334)**	(594 487)
Distributions versées aux porteurs de parts	**(300)**	(261)
Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement	**688 681**	(128 617)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	**12 261**	303
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**527**	(93)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	**416**	206
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	**13 204 $**	416 $
Intérêts reçus	**1 523 $**	2 326 $
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	**52 337 $**	45 786 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
ACTIONS AMÉRICAINES				
Services de communications				
Alphabet Inc., catégorie A	438 992	56 818	119 454	
Alphabet Inc., catégorie C	357 567	42 864	97 883	
AT&T Inc.	539 088	13 884	17 645	
Charter Communications Inc., catégorie A	7 264	3 453	3 579	
Comcast Corp., catégorie A	286 784	11 915	15 471	
Electronic Arts Inc.	17 931	2 517	3 771	
Fox Corp., catégorie A	16 616	787	1 160	
Fox Corp., catégorie B	9 911	448	652	
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	27 987	910	1 127	
Live Nation Entertainment Inc.	11 781	1 342	2 193	
Match Group Inc.	18 865	2 074	887	
Meta Platforms Inc., catégorie A	163 786	42 578	137 849	
Netflix Inc.	32 115	11 706	41 147	
News Corp., catégorie A	28 467	659	1 127	
News Corp., catégorie B	8 412	199	368	
Omnicom Group Inc.	14 657	1 262	1 813	
Paramount Global, catégorie B	44 699	1 219	672	
Take-Two Interactive Software Inc.	12 271	2 076	3 247	
T-Mobile US Inc.	36 619	6 546	11 619	
Verizon Communications Inc.	316 274	17 296	18 181	
Walt Disney Co. (The)	136 058	16 775	21 777	
Warner Bros. Discovery Inc.	167 721	3 561	2 548	
		240 889	504 170	9,2 %
Consommation discrétionnaire				
Airbnb Inc., catégorie A	32 523	6 287	6 143	
Amazon.com Inc.	703 105	102 993	221 733	
AutoZone Inc.	1 270	2 851	5 845	
Best Buy Co. Inc.	14 680	1 232	1 811	
Booking Holdings Inc.	2 487	6 007	17 762	
BorgWarner Inc.	16 432	761	751	
Caesars Entertainment Inc.	15 964	1 160	767	
CarMax Inc.	11 639	1 008	1 368	
Carnival Corp.	78 042	1 609	2 796	
Chipotle Mexican Grill Inc.	102 373	3 859	8 873	
D.R. Horton Inc.	21 910	2 103	4 404	
Darden Restaurants Inc.	8 827	1 305	2 369	
Deckers Outdoor Corp.	11 414	2 376	3 332	
Domino's Pizza Inc.	2 595	1 317	1 566	
eBay Inc.	35 988	1 699	3 205	
Expedia Group Inc.	9 228	1 267	2 472	
Ford Motor Co.	293 270	4 336	4 173	
General Motors Co.	82 615	4 013	6 326	
Genuine Parts Co.	10 445	1 667	1 753	
Hasbro Inc.	9 852	861	792	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	18 315	3 019	6 507	
Home Depot Inc. (The)	74 627	23 771	41 728	
Las Vegas Sands Corp.	26 147	1 539	1 930	
Lennar Corp., catégorie A	17 942	1 874	3 517	
LKQ Corp.	19 532	1 136	1 032	
Lowe's Cos. Inc.	42 621	8 639	15 120	
Lululemon Athletica Inc.	8 487	4 677	4 665	
Marriott International Inc., catégorie A	17 330	3 170	6 949	
McDonald's Corp.	53 840	14 894	22 435	
MGM Resorts International	17 001	755	847	
Mohawk Industries Inc.	3 936	630	674	
Nike Inc., catégorie B	89 451	9 609	9 730	
Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	33 035	960	1 222	
NVR Inc.	230	1 457	2 704	
O'Reilly Automotive Inc.	4 337	3 279	7 393	
Pool Corp.	2 859	1 329	1 401	
PulteGroup Inc.	15 409	904	2 412	
Ralph Lauren Corp.	3 021	417	1 003	
Ross Stores Inc.	24 925	2 578	5 420	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	18 584	2 156	6 163	
Starbucks Corp.	85 161	7 766	11 170	
Tapestry Inc.	17 508	787	1 644	
Tesla Inc.	209 823	65 954	121 802	
TJX Cos. Inc. (The)	84 738	6 557	14 715	
Tractor Supply Co.	40 134	1 867	3 061	
Ulta Beauty Inc.	3 540	1 649	2 213	
Wynn Resorts Ltd.	6 950	691	861	
Yum! Brands Inc.	20 967	2 678	4 043	
		323 453	600 602	11,0 %
Biens de consommation de base				
Altria Group Inc.	127 333	6 746	9 571	
Archer-Daniels-Midland Co.	35 923	3 107	2 609	
Brown-Forman Corp., catégorie B	13 683	982	747	
Bunge Global SA	10 491	1 484	1 173	
Campbell Soup Co.	14 757	864	888	
Church & Dwight Co. Inc.	18 407	1 871	2 771	
Clorox Co. (The)	9 299	1 484	2 171	
Coca-Cola Co. (The)	291 285	20 080	26 069	
Colgate-Palmolive Co.	61 383	5 586	8 021	
Conagra Brands Inc.	35 858	1 431	1 430	
Constellation Brands Inc., catégorie A	11 729	2 917	3 726	
Costco Wholesale Corp.	33 288	19 746	43 843	
Dollar General Corp.	16 522	3 624	1 801	
Dollar Tree Inc.	15 183	2 255	1 636	
Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	17 538	4 013	1 890	
General Mills Inc.	41 709	3 395	3 823	
Hershey Co. (The)	11 099	2 532	2 702	
Hormel Foods Corp.	21 835	1 051	985	
J.M. Smucker Co. (The)	7 994	1 177	1 265	
Kellanova	20 200	1 711	2 351	
Kenvue Inc.	144 045	4 512	4 421	
Keurig Dr Pepper Inc.	84 587	3 942	3 905	
Kimberly-Clark Corp.	25 055	3 625	4 719	
Kraft Heinz Co. (The)	66 318	3 101	2 928	
Kroger Co. (The)	50 007	2 593	4 396	
Lamb Weston Holdings Inc.	10 713	1 100	1 029	
McCormick & Co. Inc.	18 947	1 694	2 076	
Molson Coors Beverage Co.	13 123	925	1 081	
Mondelez International Inc., catégorie A	100 465	6 846	8 626	
Monster Beverage Corp.	52 608	2 663	3 975	
PepsiCo Inc.	103 079	19 407	22 531	
Philip Morris International Inc.	116 816	13 476	20 209	
Procter & Gamble Co. (The)	176 937	28 620	42 640	
Sysco Corp.	36 906	3 246	4 056	
Target Corp.	34 611	5 724	6 725	
Tyson Foods Inc., catégorie A	21 476	1 666	1 773	
Walgreens Boots Alliance Inc.	53 916	2 360	723	
Walmart Inc.	326 119	18 577	42 354	
		210 133	297 639	5,4 %
Énergie				
APA Corp.	27 794	1 702	922	
Baker Hughes Co.	74 344	3 046	4 384	
Chevron Corp.	125 567	22 526	26 143	
ConocoPhillips Co.	97 186	11 986	13 854	
Coterra Energy Inc.	55 342	1 839	2 032	
Devon Energy Corp.	49 353	3 643	2 322	
Diamondback Energy Inc.	14 040	2 600	3 306	
EOG Resources Inc.	42 257	5 885	7 446	
EQT Corp.	44 829	2 410	2 971	
Exxon Mobil Corp.	330 209	39 667	51 059	
Halliburton Co.	66 002	2 889	2 580	
Hess Corp.	20 765	3 087	3 970	
Kinder Morgan Inc.	145 215	4 035	5 719	
Marathon Petroleum Corp.	24 147	2 873	4 842	
Occidental Petroleum Corp.	50 759	4 040	3 605	
ONEOK Inc.	43 890	3 591	6 334	
Phillips 66	31 029	3 788	5 082	
Schlumberger Ltd.	106 096	6 958	5 847	
Targa Resources Corp.	16 383	1 733	4 204	
Texas Pacific Land Corp.	1 415	3 164	2 250	
Valero Energy Corp.	23 786	3 089	4 191	
Williams Cos. Inc. (The)	91 585	3 886	7 125	
		138 437	170 188	3,1 %
Services financiers				
Aflac Inc.	37 563	2 845	5 585	
Allstate Corp. (The)	19 894	2 929	5 513	
American Express Co.	41 811	7 373	17 837	
American International Group Inc.	46 865	3 501	4 904	
Ameriprise Financial Inc.	7 289	2 183	5 579	
Apollo Global Management Inc.	33 583	8 254	7 973	
Arthur J. Gallagher & Co.	18 764	4 512	7 656	
Assurant Inc.	3 853	671	1 181	
Bank of America Corp.	501 531	20 170	31 685	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	54 627	2 977	6 033	
Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	137 711	47 793	89 728	
BlackRock Inc.	10 938	8 878	16 118	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Blackstone Inc.	54 245	8 728	13 444	
Brown & Brown Inc.	17 832	1 524	2 615	
Capital One Financial Corp.	28 662	3 569	7 347	
Cboe Global Markets Inc.	7 865	1 269	2 209	
Charles Schwab Corp. (The)	112 314	8 892	11 949	
Cincinnati Financial Corp.	11 744	1 468	2 426	
Citigroup Inc.	142 093	9 549	14 377	
Citizens Financial Group Inc.	33 111	1 512	2 083	
CME Group Inc.	27 074	6 078	9 038	
Corpay Inc.	5 237	1 573	2 548	
Discover Financial Services	18 863	2 039	4 697	
Erie Indemnity Co., catégorie A	1 873	1 318	1 110	
FactSet Research Systems Inc.	2 854	1 619	1 970	
Fidelity National Information Services Inc.	40 448	4 755	4 696	
Fifth Third Bancorp	50 378	2 010	3 062	
Fiserv Inc.	42 744	5 423	12 622	
Franklin Resources Inc.	23 212	778	677	
Global Payments Inc.	19 120	2 594	3 080	
Globe Life Inc.	6 307	693	1 011	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	23 584	9 321	19 412	
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	21 779	1 871	3 425	
Huntington Bancshares Inc.	109 151	1 797	2 553	
Intercontinental Exchange Inc.	43 138	5 251	9 240	
Invesco Ltd.	33 767	773	848	
Jack Henry & Associates Inc.	5 481	1 216	1 381	
JPMorgan Chase & Co.	211 520	31 834	72 884	
KeyCorp	74 473	1 493	1 835	
KKR & Co. Inc.	50 717	7 730	10 783	
Loews Corp.	13 580	970	1 653	
M&T Bank Corp.	12 465	2 589	3 369	
MarketAxess Holdings Inc.	2 832	1 053	920	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	36 898	6 576	11 266	
Mastercard Inc., catégorie A	61 584	22 368	46 614	
MetLife Inc.	43 699	3 306	5 143	
Moody's Corp.	11 707	3 782	7 966	
Morgan Stanley	93 200	8 612	16 843	
MSCI Inc.	5 888	2 991	5 078	
Nasdaq Inc.	31 091	2 114	3 455	
Northern Trust Corp.	14 893	1 663	2 194	
PayPal Holdings Inc.	75 323	7 392	9 241	
PNC Financial Services Group Inc.	29 810	5 324	8 264	
Principal Financial Group Inc.	15 810	1 334	1 759	
Progressive Corp. (The)	44 012	6 664	15 159	
Prudential Financial Inc.	26 746	3 150	4 557	
Raymond James Financial Inc.	13 747	1 701	3 069	
Regions Financial Corp.	68 284	1 535	2 309	
S&P Global Inc.	23 854	9 120	17 077	
SPDR S&P 500 ETF Trust	72 328	61 143	60 926	
State Street Corp.	22 025	1 949	3 107	
Synchrony Financial	29 252	1 335	2 733	
T. Rowe Price Group Inc.	16 691	2 206	2 713	
Travelers Cos. Inc. (The)	17 056	3 230	5 906	
Truist Financial Corp.	99 738	5 319	6 219	
U.S. Bancorp	117 207	6 178	8 058	
Visa Inc., catégorie A	129 834	31 261	58 983	
W.R. Berkley Corp.	22 617	1 294	1 903	
Wells Fargo & Co.	250 149	13 527	25 257	
		458 449	764 855	14,0 %
Soins de santé				
Abbott Laboratories	130 311	15 341	21 187	
AbbVie Inc.	132 767	22 097	33 913	
Agilent Technologies Inc.	21 588	3 019	4 169	
Align Technology Inc.	5 272	1 665	1 580	
Amgen Inc.	40 385	11 311	15 130	
Baxter International Inc.	38 361	2 600	1 608	
Becton, Dickinson and Co.	21 716	5 970	7 082	
Biogen Inc.	10 948	2 851	2 407	
Bio-Techne Corp.	11 937	1 428	1 236	
Boston Scientific Corp.	110 730	5 923	14 217	
Bristol-Myers Squibb Co.	152 379	11 944	12 389	
Cardinal Health Inc.	18 182	1 542	3 091	
Cencora Inc.	13 175	2 390	4 255	
Centene Corp.	37 932	3 546	3 303	
Charles River Laboratories International Inc.	3 841	1 230	1 019	
Cigna Corp.	20 897	6 413	8 295	
Cooper Cos. Inc. (The)	14 962	1 452	1 977	
CVS Health Corp.	94 545	9 685	6 101	
Danaher Corp.	48 296	12 270	15 936	
DaVita Inc.	3 389	331	729	
Dexcom Inc.	29 346	3 879	3 281	
Edwards Lifesciences Corp.	44 313	4 074	4 716	
Elevance Health Inc.	17 424	8 595	9 239	
Eli Lilly and Co.	59 198	26 253	65 693	
GE HealthCare Technologies Inc.	34 325	3 330	3 857	
Gilead Sciences Inc.	93 633	7 389	12 432	
HCA Healthcare Inc.	13 702	3 391	5 912	
Henry Schein Inc.	9 368	849	932	
Hologic Inc.	17 450	1 399	1 808	
Humana Inc.	9 046	4 121	3 299	
IDEXX Laboratories Inc.	6 152	2 715	3 656	
Incyte Corp.	12 013	1 332	1 193	
Insulet Corp.	5 270	2 126	1 978	
Intuitive Surgical Inc.	26 760	7 855	20 078	
IQVIA Holdings Inc.	12 954	3 156	3 659	
Johnson & Johnson	180 887	34 051	37 603	
Labcorp Holdings Inc.	6 283	1 541	2 071	
McKesson Corp.	9 538	3 486	7 814	
Merck & Co. Inc.	190 054	20 314	27 177	
Mettler-Toledo International Inc.	1 585	2 123	2 788	
Moderna Inc.	25 442	6 204	1 521	
Molina Healthcare Inc.	4 298	1 790	1 798	
Pfizer Inc.	425 768	20 568	16 237	
Quest Diagnostics Inc.	8 385	1 241	1 818	
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	7 909	6 614	8 098	
ResMed Inc.	11 028	2 664	3 625	
Revvity Inc.	9 144	1 342	1 467	
Solventum Corp.	10 383	944	986	
Stryker Corp.	25 777	7 143	13 341	
Teleflex Inc.	3 490	1 119	893	
Thermo Fisher Scientific Inc.	28 737	16 261	21 490	
UnitedHealth Group Inc.	69 142	35 922	50 276	
Universal Health Services Inc., catégorie B	4 412	684	1 138	
Vertex Pharmaceuticals Inc.	19 348	6 679	11 200	
Viatris Inc.	89 676	1 295	1 605	
Waters Corp.	4 460	1 455	2 378	
West Pharmaceutical Services Inc.	5 441	1 981	2 562	
Zimmer Biomet Holdings Inc.	14 957	2 049	2 271	
Zoetis Inc.	33 896	5 927	7 939	
		386 869	529 453	9,7 %
Industrie				
3M Co.	40 913	5 354	7 592	
A. O. Smith Corp.	8 948	698	877	
Ametek Inc.	17 378	2 554	4 503	
Automatic Data Processing Inc.	30 612	7 509	12 881	
Axon Enterprise Inc.	5 442	1 883	4 649	
Boeing Co. (The)	56 166	10 891	14 290	
Broadridge Financial Solutions Inc.	8 782	1 737	2 854	
Builders FirstSource Inc.	8 647	1 906	1 777	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	8 880	973	1 319	
Carrier Global Corp.	62 691	3 074	6 151	
Caterpillar Inc.	36 273	8 958	18 915	
Cintas Corp.	25 755	3 141	6 764	
Copart Inc.	65 865	2 643	5 434	
CSX Corp.	144 884	4 659	6 721	
Cummins Inc.	10 306	2 614	5 164	
Dayforce Inc.	11 848	1 104	1 237	
Deere & Co.	19 117	7 228	11 643	
Delta Air Lines Inc.	48 167	2 122	4 189	
Dover Corp.	10 307	1 546	2 779	
Eaton Corp. PLC	2 709	1 206	1 292	
Emerson Electric Co.	42 839	4 393	7 631	
Equifax Inc.	9 312	2 075	3 411	
Expeditors International of Washington Inc.	10 516	1 185	1 674	
Fastenal Co.	43 041	2 567	4 449	
FedEx Corp.	16 887	3 976	6 829	
Fortive Corp.	26 066	1 920	2 810	
GE Vernova Inc.	20 710	2 518	9 792	
Generac Holdings Inc.	4 470	1 249	996	
General Dynamics Corp.	19 388	5 439	7 343	
General Electric Co.	81 314	8 715	19 495	
Honeywell International Inc.	48 853	10 084	15 863	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Howmet Aerospace Inc.	30 522	1 965	4 799	
Hubbell Inc.	4 032	1 739	2 428	
Huntington Ingalls Industries Inc.	2 939	874	798	
IDEX Corp.	5 689	1 468	1 712	
Illinois Tool Works Inc.	20 189	4 497	7 359	
Ingersoll Rand Inc.	30 278	2 080	3 937	
J.B. Hunt Transport Services Inc.	5 985	1 171	1 468	
Jacobs Solutions Inc.	9 334	1 353	1 793	
Johnson Controls International PLC	50 188	3 557	5 694	
L3Harris Technologies Inc.	14 249	3 506	4 307	
Leidos Holdings Inc.	10 024	1 336	2 076	
Lennox International Inc.	2 408	2 174	2 109	
Lockheed Martin Corp.	15 849	7 291	11 071	
Masco Corp.	16 210	910	1 691	
Nordson Corp.	4 081	1 190	1 227	
Norfolk Southern Corp.	16 997	4 186	5 734	
Northrop Grumman Corp.	10 289	5 037	6 941	
Old Dominion Freight Line Inc.	14 115	2 440	3 579	
Otis Worldwide Corp.	30 012	2 650	3 995	
PACCAR Inc.	39 391	3 119	5 890	
Parker-Hannifin Corp.	9 670	3 485	8 841	
Paychex Inc.	24 065	3 113	4 851	
Paycom Software Inc.	3 652	1 410	1 076	
Quanta Services Inc.	11 090	1 881	5 038	
Raytheon Technologies Corp.	100 000	10 480	16 634	
Republic Services Inc.	15 292	2 326	4 422	
Rockwell Automation Inc.	8 482	2 181	3 485	
Rollins Inc.	21 104	1 018	1 406	
Snap-On Inc.	3 944	991	1 925	
Southwest Airlines Co.	45 059	1 886	2 178	
Stanley Black & Decker Inc.	11 582	1 392	1 337	
Textron Inc.	13 937	1 087	1 532	
TransDigm Group Inc.	4 224	3 606	7 695	
Uber Technologies Inc.	158 204	13 429	13 717	
Union Pacific Corp.	45 548	10 193	14 930	
United Airlines Holdings Inc.	24 708	1 514	3 449	
United Parcel Service Inc., catégorie B	54 948	10 339	9 960	
United Rentals Inc.	4 931	1 936	4 993	
Veralto Corp.	18 580	1 952	2 720	
Verisk Analytics Inc.	10 609	2 316	4 200	
W.W. Grainger Inc.	3 329	2 186	5 044	
Wabtec Corp.	12 915	1 639	3 520	
Waste Management Inc.	27 441	4 823	7 960	
Xylem Inc.	18 252	2 166	3 044	
		255 813	413 889	7,6 %
Technologies de l'information				
Adobe Inc.	33 072	13 417	21 140	
Advanced Micro Devices Inc.	121 923	12 763	21 169	
Akamai Technologies Inc.	11 286	1 141	1 552	
Amphenol Corp., catégorie A	90 579	3 968	9 043	
Analog Devices Inc.	37 302	6 835	11 392	
ANSYS Inc.	6 570	2 044	3 186	
Apple Inc.	1 135 671	187 679	408 803	
Applied Materials Inc.	61 938	7 414	14 479	
Arista Networks Inc.	77 610	3 787	12 331	
Autodesk Inc.	16 153	3 726	6 863	
Broadcom Inc.	350 906	32 581	116 942	
Cadence Design Systems Inc.	20 605	4 101	8 899	
CDW Corp.	10 012	2 179	2 505	
Cisco Systems Inc.	299 474	15 437	25 484	
Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	37 251	2 711	4 118	
Corning Inc.	57 895	2 296	3 955	
CrowdStrike Holdings Inc., catégorie A	17 484	8 976	8 599	
Dell Technologies Inc., catégorie C	23 077	3 695	3 823	
Enphase Energy Inc.	10 150	2 692	1 002	
EPAM Systems Inc.	4 261	2 308	1 432	
F5 Inc.	4 364	864	1 577	
Fair Isaac Corp.	1 829	2 015	5 234	
First Solar Inc.	8 043	1 804	2 038	
Fortinet Inc.	47 795	2 999	6 491	
Gartner Inc.	5 795	2 054	4 036	
Gen Digital Inc.	40 740	1 173	1 603	
GoDaddy Inc., catégorie A	10 547	2 033	2 992	
Hewlett Packard Enterprise Co.	97 570	1 727	2 994	
HP Inc.	72 406	3 051	3 396	
Intel Corp.	324 041	13 044	9 339	
International Business Machines Corp.	69 469	12 833	21 952	
Intuit Inc.	21 058	10 400	19 025	
Jabil Inc.	8 478	1 493	1 754	
Juniper Networks Inc.	24 875	941	1 339	
Keysight Technologies Inc.	13 038	2 212	3 010	
KLA Corp.	10 049	4 077	9 102	
Lam Research Corp.	96 671	5 021	10 037	
Microchip Technology Inc.	40 346	3 125	3 326	
Micron Technology Inc.	83 301	6 243	10 077	
Microsoft Corp.	558 592	169 250	338 443	
Monolithic Power Systems Inc.	3 664	2 211	3 116	
Motorola Solutions Inc.	12 556	3 645	8 343	
NetApp Inc.	15 385	1 302	2 567	
NVIDIA Corp.	1 842 970	68 173	355 758	
ON Semiconductor Corp.	31 990	2 510	2 899	
Oracle Corp.	120 752	11 404	28 925	
Palantir Technologies Inc.	154 005	8 251	16 743	
Palo Alto Networks Inc.	49 173	8 686	12 862	
PTC Inc.	9 025	1 583	2 385	
Qualcomm Inc.	83 470	12 506	18 432	
Roper Technologies Inc.	8 056	3 803	6 020	
Salesforce Inc.	71 826	15 789	34 518	
Seagate Technology Holdings PLC	2 726	380	338	
ServiceNow Inc.	15 477	9 812	23 585	
Skyworks Solutions Inc.	11 999	1 521	1 530	
Super Micro Computer Inc.	37 835	5 161	1 658	
Synopsys Inc.	11 541	4 454	8 052	
Teledyne Technologies Inc.	3 501	1 751	2 336	
Teradyne Inc.	12 235	1 547	2 215	
Texas Instruments Inc.	68 536	12 251	18 473	
Trimble Inc.	18 347	1 513	1 864	
Tyler Technologies Inc.	3 215	1 611	2 665	
VeriSign Inc.	6 210	1 213	1 847	
Western Digital Corp.	25 973	1 621	2 226	
Workday Inc., catégorie A	16 002	6 279	5 935	
Zebra Technologies Corp., catégorie A	3 875	1 522	2 151	
		756 608	1 711 925	31,3 %
Matériaux				
Air Products and Chemicals Inc.	16 702	4 834	6 963	
Albemarle Corp.	8 830	2 116	1 093	
Avery Dennison Corp.	6 036	1 157	1 624	
Ball Corp.	22 422	1 479	1 777	
Celanese Corp.	8 212	1 207	817	
CF Industries Holdings Inc.	13 075	1 262	1 604	
Corteva Inc.	51 637	3 340	4 228	
Dow Inc.	52 598	3 261	3 034	
DuPont de Nemours Inc.	31 401	2 960	3 442	
Eastman Chemical Co.	8 708	864	1 143	
Ecolab Inc.	18 934	3 630	6 377	
FMC Corp.	9 379	1 044	655	
Freeport-McMoRan Inc.	107 958	4 781	5 909	
International Flavors & Fragrances Inc.	19 209	2 617	2 335	
International Paper Co.	26 101	1 260	2 019	
Linde PLC	35 774	13 153	21 529	
Martin Marietta Materials Inc.	4 591	1 926	3 409	
Mosaic Co. (The)	23 865	1 389	843	
Newmont Corp.	85 533	5 060	4 576	
Nucor Corp.	17 641	2 436	2 960	
Packaging Corp. of America	6 699	1 198	2 168	
PPG Industries Inc.	17 430	2 338	2 993	
Sherwin-Williams Co. (The)	17 408	4 588	8 506	
Steel Dynamics Inc.	10 638	1 562	1 744	
Vulcan Materials Co.	9 921	2 004	3 668	
		71 466	95 416	1,7 %
Immobilier				
Alexandria Real Estate Equities Inc.	11 685	2 122	1 639	
American Tower Corp.	35 108	8 645	9 256	
AvalonBay Communities Inc.	10 672	2 460	3 374	
Boston Properties Inc.	10 928	1 199	1 168	
Camden Property Trust	8 015	1 403	1 337	
CBRE Group Inc., catégorie A	22 599	1 989	4 265	
CoStar Group Inc.	30 800	3 027	3 170	
Crown Castle International Corp.	32 651	5 423	4 260	
Digital Realty Trust Inc.	23 426	3 891	5 971	
Equinix Inc.	7 249	5 808	9 825	
Equity Residential	25 651	2 135	2 646	
Essex Property Trust Inc.	4 828	1 498	1 981	
Extra Space Storage Inc.	15 926	3 030	3 425	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Federal Realty Investment Trust	5 745	871	925	
Healthpeak Properties Inc.	52 550	1 670	1 531	
Host Hotels & Resorts Inc.	52 518	1 139	1 323	
Invitation Homes Inc.	42 803	2 018	1 967	
Iron Mountain Inc.	22 048	1 522	3 331	
Kimco Realty Corp.	50 644	1 394	1 706	
Mid-America Apartment Communities Inc.	8 781	1 662	1 951	
Prologis Inc.	69 584	9 415	10 572	
Public Storage	11 840	4 051	5 096	
Realty Income Corp.	65 755	5 254	5 048	
Regency Centers Corp.	12 273	1 035	1 304	
SBA Communications Corp.	8 078	2 606	2 366	
Simon Property Group Inc.	23 042	3 409	5 704	
UDR Inc.	22 559	1 238	1 408	
Ventas Inc.	31 518	1 986	2 668	
VICI Properties Inc.	79 201	3 265	3 325	
Welltower Inc.	44 444	4 759	8 052	
Weyerhaeuser Co.	54 589	2 211	2 209	
		92 135	112 803	2,1 %
Services publics				
AES Corp. (The)	53 420	1 391	988	
Alliant Energy Corp.	19 278	1 314	1 639	
Ameren Corp.	20 054	1 903	2 570	
American Electric Power Co. Inc.	40 012	4 159	5 305	
American Water Works Co. Inc.	14 642	2 420	2 620	
Atmos Energy Corp.	11 662	1 697	2 335	
CenterPoint Energy Inc.	48 964	1 699	2 233	
CMS Energy Corp.	22 448	1 543	2 151	
Consolidated Edison Inc.	26 026	2 737	3 338	
Constellation Energy Corp.	23 498	2 642	7 556	
Dominion Energy Inc.	63 111	5 218	4 886	
DTE Energy Co.	15 559	2 054	2 701	
Duke Energy Corp.	58 037	6 854	8 988	
Edison International	29 087	2 332	3 338	
Entergy Corp.	32 217	2 215	3 511	
Evergy Inc.	17 278	1 327	1 529	
Eversource Energy	27 528	2 412	2 272	
Exelon Corp.	75 494	3 823	4 085	
FirstEnergy Corp.	38 536	2 043	2 204	
NextEra Energy Inc.	154 500	12 869	15 921	
NiSource Inc.	35 069	1 236	1 853	
NRG Energy Inc.	15 220	812	1 974	
PG&E Corp.	164 252	3 366	4 765	
Pinnacle West Capital Corp.	8 542	723	1 041	
PPL Corp.	55 444	2 032	2 587	
Public Service Enterprise Group Inc.	37 432	2 785	4 546	
Sempra Energy	47 588	4 165	6 000	
Southern Co. (The)	82 320	6 786	9 741	
Vistra Corp.	25 561	2 980	5 066	
WEC Energy Group Inc.	23 768	2 440	3 213	
Xcel Energy Inc.	43 143	3 181	4 187	
		93 158	125 143	2,3 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		**3 027 410**	**5 326 083**	**97,4 %**
ACTIONS INTERNATIONALES				
Bermudes				
Arch Capital Group Ltd.	28 152	2 468	3 737	
Everest Re Group Ltd.	3 229	1 274	1 682	
		3 742	5 419	0,1 %
Irlande				
Accenture PLC, catégorie A	46 946	14 819	23 739	
Allegion PLC	6 531	790	1 227	
Aon PLC	16 248	4 885	8 388	
Eaton Corp. PLC	26 982	4 412	12 872	
Medtronic PLC	96 353	10 125	11 064	
Pentair PLC	12 414	848	1 796	
Seagate Technology Holdings PLC	13 166	936	1 633	
Smurfit Westrock PLC	37 125	2 366	2 875	
STERIS PLC	7 415	1 836	2 191	
TE Connectivity PLC	22 477	3 010	4 619	
Trane Technologies PLC	16 906	3 375	8 976	
Willis Towers Watson PLC	7 567	2 006	3 407	
		49 408	82 787	1,5 %
Jersey, îles Anglo-Normandes				
Aptiv PLC	17 659	1 876	1 535	
		1 876	1 535	0,0 %
Pays-Bas				
LyondellBasell Industries NV, catégorie A	19 519	2 024	2 084	
NXP Semiconductors NV	19 095	4 590	5 705	
		6 614	7 789	0,2 %
Suisse				
Chubb Ltd.	28 165	6 517	11 186	
Garmin Ltd.	11 541	1 491	3 422	
		8 008	14 608	0,3 %
Royaume-Uni				
Amcor PLC	108 590	1 620	1 469	
		1 620	1 469	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		**71 268**	**113 607**	**2,1 %**
TOTAL DES ACTIONS		**3 098 678**	**5 439 690**	**99,5 %**
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(152)		
TOTAL DES PLACEMENTS		**3 098 526**	**5 439 690**	**99,5 %**
Marge			564	0,0 %
Passifs dérivés			(248)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs			24 274	0,5 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			**5 464 280**	**100,0 %**

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle ($)	*Nom du contrat*	*Date d'échéance*	*Nombre de contrats*	*Devise*	*Prix par contrat*	*Juste valeur ($)*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
7 927 543	Contrat E-Mini sur indice S&P 500 des États-Unis	mars 2025	18	USD	6 127,78	7 679 109	(248)
7 927 543	**Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés**					**7 679 109**	**(248)**

Au 31 décembre 2024, un montant de 564 366 $ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice boursier américain CIBC (le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à celui de l'indice S&P 500 calculé en fonction du rendement total. L'indice S&P 500 est pondéré en fonction de la capitalisation de 500 sociétés et est conçu pour mesurer le rendement de l'ensemble de l'économie américaine représentant tous les secteurs importants.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice S&P 500, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice en dollars canadiens.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Actions américaines	
Services de communications	8,2
Consommation discrétionnaire	10,3
Biens de consommation de base	5,9
Énergie	3,7
Services financiers	14,5
Soins de santé	11,8
Industrie	8,0
Technologies de l'information	26,9
Matériaux	1,7
Immobilier	2,4
Services publics	2,3
Actions internationales	
Bermudes	0,1
Irlande	1,5
Pays-Bas	0,2
Suisse	0,4
Royaume-Uni	0,5
Placements à court terme	1,4
Actifs (passifs) dérivés	0,1
Autres actifs, moins les passifs	0,1
Total	**100,0**

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net	
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
AAA	**–**	1,1
Non noté	**–**	0,3
Total	**–**	1,4

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
USD	5 456 691	99,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
USD	3 475 574	99,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	*31 décembre 2023*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**54 567**	34 756

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
Indice(s) de référence	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
Indice S&P 500	**52 831**	33 703

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2024

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Actions	5 439 690	–	–	5 439 690
Total des actifs financiers	**5 439 690**	**–**	**–**	**5 439 690**
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(248)	–	–	(248)
Total des passifs financiers	**(248)**	**–**	**–**	**(248)**
Total des actifs et des passifs financiers	**5 439 442**	**–**	**–**	**5 439 442**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Placements à court terme	–	47 696	–	47 696
Actions	3 423 910	–	–	3 423 910
Actifs dérivés	1 393	–	–	1 393
Total des actifs financiers	**3 425 303**	**47 696**	**–**	**3 472 999**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2024	*31 décembre 2023*
Juste valeur des actifs transférés du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période (en milliers de dollars)	**–**	1 724

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

« S&P[MD] » est une marque déposée de S&P Global Ratings, division de S&P Global, utilisée sous licence par la Banque CIBC. Le Fonds n'est pas parrainé ni endossé par S&P Global Ratings, qui ne vend pas de parts de ce Fonds ni n'en fait la promotion. S&P Global Ratings ne fait pas de déclaration quant à la pertinence d'investir dans le Fonds.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds marché monétaire CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds canadien d'obligations CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'obligations mondiales CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds équilibré CIBC	✓					✓		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions mondiales CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions internationales CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions européennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de marchés émergents CIBC	✓					✓		✓
Fonds Asie-Pacifique CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés internationales CIBC	✓					✓		
Fonds sociétés financières CIBC	✓					✓		
Fonds ressources canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds énergie CIBC	✓					✓		✓
Fonds immobilier canadien CIBC	✓					✓		✓
Fonds métaux précieux CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial de technologie CIBC	✓					✓		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire mondial CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel équilibré CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indice boursier canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier international CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier européen CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice Nasdaq CIBC	✓				✓	✓	✓	
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	✓		✓	✓		✓		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	✓	✓	✓

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée prudente CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	✓	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (*Cboe Canada*) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 $. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 $, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 $ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 $ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 $ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indiciel équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 $ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.

ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.

iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.

v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.

vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

i) Trésorerie.

ii) Titres admissibles.

iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.

iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
AED	Dirham des Émirats arabes unis
ARS	Peso argentin
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JOD	Dinar jordanien
JPY	Yen japonais

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
KRW	Won sud-coréen
MAD	Dirham marocain
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malais
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PEN	Nouveau sol péruvien
PHP	Peso philippin
PKR	Roupie pakistanaise
PLN	Zloty polonais
QAR	Riyal qatarien
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Nouvelle livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations	*Description*
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC et le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1er juillet 2023, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC
Fonds marché monétaire CIBC
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC
Fonds de revenu à court terme CIBC
Fonds canadien d'obligations CIBC
Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds d'obligations mondiales CIBC
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
Fonds équilibré CIBC
Fonds de revenu de dividendes CIBC
Fonds de croissance de dividendes CIBC
Fonds d'actions canadiennes CIBC
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC
Fonds d'actions américaines CIBC
Fonds petites sociétés américaines CIBC
Fonds d'actions mondiales CIBC
Fonds d'actions internationales CIBC
Fonds d'actions européennes CIBC
Fonds de marchés émergents CIBC
Fonds Asie-Pacifique CIBC
Fonds petites sociétés internationales CIBC
Fonds sociétés financières CIBC
Fonds ressources canadiennes CIBC
Fonds énergie CIBC
Fonds immobilier canadien CIBC
Fonds métaux précieux CIBC
Fonds mondial de technologie CIBC
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC
Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds indice obligataire mondial CIBC
Fonds indiciel équilibré CIBC
Fonds indice boursier canadien CIBC
Fonds indice boursier américain élargi CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC
Fonds indice boursier international CIBC
Fonds indice boursier européen CIBC
Fonds indiciel marchés émergents CIBC
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC
Fonds indice Nasdaq CIBC
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC
Fonds durable d'actions mondiales CIBC
Solution durable équilibrée prudente CIBC
Solution durable équilibrée CIBC
Solution durable équilibrée de croissance CIBC
Solution de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée Intelli CIBC
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC
Solution de croissance Intelli CIBC
Portefeuille revenu sous gestion CIBC
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille croissance sous gestion CIBC
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille FNB prudent CIBC
Portefeuille FNB équilibré CIBC
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2025

Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC

1-800-465-3863
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

Adresse de retour :
C. P. 4644, Station A
Toronto (Ontario)
M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.